NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

101 N° 4 1979

Le prophétisme de Barthélemy de Las Casas

Ph.-I. ANDRÉ-VINCENT (op)

p. 541 - 560

https://www.nrt.be/en/articles/le-prophetisme-de-barthelemy-de-las-casas-1043

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le prophétisme de Barthélemy de Las Casas

Barthélemy de Las Casas réalise en son temps de façon exemplaire la figure du prophète de l'ère chrétienne. Voyant du Christ dans les indiens, envoyé de l'Eglise du Christ pour leur évangélisation, il est chargé de surcroît dans sa mission spécifique d'un rôle de défenseur des indiens et de réformateur de la politique indienne qui l'a élevé au plus haut rang parmi les acteurs de l'histoire humaine. La carrière du réformateur a rejeté dans l'ombre sa mission primordiale d'évangélisateur ; et la figure de l'apôtre des indiens devient celle d'un prophète de l'Ancien Testament, un autre Jérémie envoyé de Dieu pour annoncer au roi et au peuple les exigences de la Justice divine et les châtiments qui approchent au-devant du Messie futur.

Frère Barthélemy est bien cet homme de Dieu et de Sa Justice, mais dans le présent : le Christ n'est pas dans le futur. Il est là comme les indiens et avec eux. Le prophète chrétien n'est pas le témoin de la Promesse, mais de sa réalisation. Il n'annonce pas « le jour de Dieu » au futur : le salut est présent ; la foi anticipe le Jugement : « qui croit au Christ n'est pas jugé » [1] : il est dans la lumière et il marche dans la lumière parce qu'il fait œuvre de lumière [2].

La vision prophétique dans le Nouveau Testament n'est plus axée sur l'avènement eschatologique du Royaume mais sur sa présence. Les « futurs contingents » sont encore l'objet spécifique de la prophétie : mais, de préférence, ce sont des futurs proches, qui vont se réaliser, qui doivent l'être et, en coopération de la grâce divine, par ceux-là auxquels le prophète est envoyé pour annoncer la justice de Dieu. Cette imminence du futur est manifeste dans l'histoire de tous les prophètes de l'ère chrétienne, qu'ils s'appellent saint Bernard ou sainte Catherine de Sienne ou sainte Jeanne d'Arc. Au reste l'objet de la prophétie (la croisade, le pape à Rome, le dauphin à Reims) est moins un futur contingent qu'un impératif divin. Et l'aspect du futur tend à disparaître quand la fonction prophétique ne porte plus sur une tâche temporelle mais directement sur la conversion au Christ ; or c'est la fonction ordinaire de la nouvelle prophétie depuis que l'ancienne s'est réalisée.

---

1. « ... qui ne croit pas est déjà jugé » : *Jn 3*, 17-18.
2. Cf. *Jn 3*, 19-25.

Le Christ, Porte-Parole du Père, assume en Lui toute la fonction du prophète, porte-parole de Dieu : en Lui est la totalité de la prophétie, comme du sacerdoce et de la royauté. La « fonction prophétique dans l'Eglise de Jésus-Christ » va s'étendre, entre les deux sommets du sacerdoce et de la royauté, à tout ce qui émane du Verbe dans la prédication de Son Eglise entière envoyée (avec Ses apôtres) au monde : l'annonce de l'Evangile est l'objet spécifique de cette prédication ; l'évangélisation est donc la forme ordinaire de la fonction prophétique dans l'Eglise de Jésus-Christ. Il faut donc se garder de réserver le caractère prophétique aux interventions mystérieuses de Dieu dans l'histoire humaine : la « fonction prophétique » appartient dans la vie ordinaire de l'Eglise à toute la hiérarchie enseignante et même aux laïcs, dont le Christ « fait aussi Ses témoins en leur donnant le sens de la foi et la grâce de la parole » [3].

En proclamant ce caractère nouveau de la prophétie, Vatican II retrouve une norme constante de la vie de l'Eglise depuis saint Pierre et saint Paul, et rend au langage une signification perdue depuis saint Isidore [4]. Il faut nous libérer de la conception qui réduit la prophétie au genre de la prédiction [5]. Cette notion appauvrie n'éclaire qu'un côté de la personnalité du prophète et elle la fausse. Or elle est enracinée dans un long usage ; elle demeure ancrée à tous les échelons du savoir comme dans le langage populaire. On la retrouve dans l'interprétation traditionnelle de la figure de Las Casas [6].

---

3. *Lumen Gentium*, 35 § 1, qui se réfère à *Ac 2*, 17 s. et *Ap 19*, 20.

4. Dans ses *Etymologies* saint Isidore définit la prophétie comme une prédiction. Mais à la même époque saint Grégoire le Grand parle du « ministère de la prophétie » dans l'Eglise comme étant celui de la prédication apostolique qui « arrache les vices latents dans les âmes et qui ouvre les secrets des vertus spirituelles... » : *In 1 Regum*, l. 4, c. 13 ; *PL* 79, 290 A, 293 A-B. La notion paulinienne de la fonction prophétique ne sera jamais absente de la pensée de l'Eglise. Saint Thomas, nonobstant sa conception intellectualiste de la prophétie spécifiée par les « futurs contingents », assigne à ce charisme deux buts : implanter la foi et corriger les mœurs. Dans la chrétienté du XIII[e] s. le premier but lui semble rempli ; reste le second (« La prophétie ne cesse et ne cessera pas, son objectif continuant d'être la réforme des mœurs » : *In Matth.* XI). Au temps de Las Casas la chrétienté vit s'ouvrir devant elle le monde à évangéliser ; et en ce XVI[e] s. l'évangélisation reprend toute sa place, la première. Ainsi au XX[e] s. Et l'évangélisation, en ce siècle comme en l'autre, s'accompagne d'une reprise de la constante « réforme des mœurs ».

5. C'est une conception courante non seulement dans le langage vulgaire, mais dans la perspective futuriste des idéologies contemporaines et des « théologies nouvelles ». Le P. Isacio PÉREZ FERNÁNDEZ en a donné une analyse critique : *El perfil profético de Las Casas*, dans *Studium* (Madrid) 15 (1975) 281-359 ; *Revisión crítica de la figura actual del Profeta*, dans *Escritos del Vedat* (Valencia) V (1975) 183-262.

6. I. PÉREZ FERNÁNDEZ a critiqué cette interprétation dans *El perfil...* (cité ci-dessus) 298-300.

Perspective de prophétisme nouveau

C'est dans cette optique d'un prophétisme réduit au seul futur qu'a été attribuée à Las Casas la qualité de prophète par des contemporains, qu'ils l'en louent ou qu'ils l'en blâment [7]. On se réfère à ces menaces de châtiment sur l'Espagne et sur les Espagnols, qui rendent le son de la prophétie pure et dure [8]. Dans ses anathèmes le vieil évêque évoque irrésistiblement les figures prophétiques de l'Ancien Testament : il est dit Elie « redivivus » parmi ses frères du couvent de Valladolid [9].

La comparaison de Las Casas avec le prophète Elie nous situe dans la perspective eschatologique d'une prédication où alternent les prédictions de malheur et de bonheur : en même temps qu'il va châtier le vieux monde pécheur, Dieu prépare pour un printemps de l'Eglise le nouveau monde où s'enfuiront les restes de l'ancien. Telle était l'idée répandue, semble-t-il, dans l'entourage dominicain de frère Barthélemy [10]. Quelle place tenait-elle dans la vision providentielle du gouvernement du monde qui est celle de l'*Histoire des Indes* et qui demeure au fond de la pensée politique de Las Casas ? ... A plusieurs reprises nous rencontrons dans son œuvre cette idée de la vocation du nouveau monde à racheter les crimes de l'ancien. A cette idée est liée celle de la réalisation de la promesse d'universelle prédication de l'Evangile qui doit précéder la fin du monde [11]. Cette vue d'une eschatologie

---

7. « Il prophétisa les châtiments des Espagnols », dit de lui, dans cette optique de la prophétie réduite au futur, DAVILA PADILLA, *Historia de la provincia de Santiago de Mexico*, l. 1, ch. 103-106. Pour l'en blâmer, Motolinia lui attribue la prétention d'être « devin et prophète » (faux devin et pseudo-prophète) : Lettre à l'empereur, du 2 janvier 1555, dans *Historia de los Indios de Nueva España*, coll. *Biblioteca de Autores Españoles*, Madrid, 240, p. 339. — Dans cette collection (*BAE*), les *Obras escogidas de Fr. Bartolomé de la Casas*, éditées par J. PÉREZ DE TUDELA, occupent cinq volumes : 95, 96, 105, 106, 110 (1957-1958) avec, dans le vol. 95, une Etude préliminaire de l'éditeur. Cette édition sera fréquemment citée dans les notes suivantes.

8. LAS CASAS, *Octavo Remedio* ... ; *BAE* 110, p. 196 ; *Historia de las Indias*, l. III, ch. 145 ; *BAE*, 96, p. 527 b ; *Testament* ; *BAE* 110, p. 540 a.

9. Antonio DE REMESAL, O.P., *Historia general de las Indias occidentales y particular de la gubernación de Chiapa y Guatemala*, X, 24 ; *BAE* 189, p. 368. « Elie et Elisée », dit-on de lui et de son inséparable compagnon le frère Ladrada. S'appuyant sur cette particularité, le P. I. PÉREZ FERNÁNDEZ, *El perfil* ..., 290, refuse l'interprétation eschatologique de M. Bataillon, qui pourtant semble fondée.

10. Le fait est attesté dans le procès de frère Francisco de la Cruz à Lima. Cet argument, s'ajoutant aux autres indices relevés par M. Bataillon, nous semble non négligeable à l'encontre d'I. PÉREZ FERNÁNDEZ, *art. cit.*, 290, note 33.

11. Cependant cette idée n'est pas formulée par l'auteur comme sienne ; elle est attribuée au pape Alexandre VI apprenant la découverte des Indes : « car ... il avait vu s'ouvrir le chemin pour l'ultime prédication de l'Evangile et l'appel, pour travailler à la vigne de la Sainte Eglise, des ouvriers qui étaient oisifs

empreinte de millénarisme serait-elle la substance de la prophétie lascasienne [12] ?

La perspective eschatologique chez Las Casas est loin d'être prépondérante. L'idée de la fin du monde est absente de ses menaces de châtiment : elle n'apparaît que dans un passage de l'*Histoire des Indes* [13]. Quant à la vision millénariste d'un nouveau temps de l'Eglise à la faveur d'un passage au nouveau monde, elle n'est formulée qu'à titre d'hypothèse et en passant : c'est un tout autre style que celui de la prophétie [14]. Il faut libérer l'interprétation du prophétisme chez Las Casas d'une réduction eschatologique de la prophétie.

Prédire ne fait essentiellement partie de la fonction prophétique que chez les prophètes de l'Ancien Testament [15]. La prophétie avant le Christ porte sur le futur ; après Son avènement, elle se fonde sur la présence. Cependant le futur fait partie de cette divine présence : le futur essentiel, celui de la gloire, et aussi les futurs contingents qui cheminent vers la gloire. A ce titre, la révélation du futur appartient à la fonction du prophète chrétien, mais accessoirement, comme auxiliaire du présent. Ainsi, dans la prédication ordinaire, la promesse des récompenses et la menace des châtiments [16].

Essentiellement, prophétiser n'est pas prédire, mais prêcher, mais annoncer la Parole dans son actualité, dans son impact sur la vie présente : c'est montrer les exigences de la Justice et de l'Amour dans la vie de ceux à qui parle le prophète. Et cette prédication prendra toutes les formes requises pour obtenir son résultat « hic et nunc ». La prédication prophétique tombe sur le présent [17].

---

en cette ultime heure du monde ... » : *Historia de las Indias,* l. 1, ch. 79 ; *BAE* 95, p. 114 a.

12. C'est l'idée de Menendez Pidal dans son interprétation, d'ailleurs tendancieuse, de Las Casas sur la base de la fausse notion prophétie-prédiction. Voir I. PÉREZ FERNÁNDEZ, *El perfil* ..., 285 ss.

13. Signalée *supra,* note 11. On la trouverait aussi dans la lettre à saint Pie V, mais voilée sous la menace ; *BAE* 110, p. 541 a.

14. L'hypothèse se situe dans l'interprétation « providentialiste » de la découverte de ce Nouveau Monde, « où Dieu avait à dilater sa Sainte Eglise et peut-être la transférer tout entière là-bas ». Remarquer le « peut-être (*quizas*) ». C'est un tout autre ton que celui de la prophétie : *Historia de las Indias,* l. 1, ch. 79 ; *BAE* 95, p. 114 a.

15. Même chez les prophètes de l'Ancien Testament la prédiction n'est pas le tout de la prophétie ; cf. L. RAMLOT, O.P., « Prophétisme », dans *SDB,* VIII, 1972, col. 1110 ss.

16. Cet aspect de la prédication prophétique n'est pas sans importance chez Las Casas, comme nous le verrons plus loin.

17. « Le prophète n'est pas l'homme des prédictions, mais de la prédication, qui insère la Parole de Dieu dans l'existence d'une communauté ... » : Fr.-J. LEENHARDT, *L'Epître de saint Paul aux Romains,* coll. *Commentaire du N.T.,* Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1957, p. 174. Dans le même sens, R. AUBERT, *Editorial* de *Concilium,* n° 37 (1968) « Le prophétisme », 7-11.

Cet engagement dans l'actualité de l'histoire est particulièrement sensible dans une prophétie à objectif politique. Ainsi en est-il de Las Casas. Tout en soulignant l'élément eschatologique de la perspective lascasienne, Marcel Bataillon situe le prophétisme de don Bartolomé dans son rôle politique, dans son choix d'une action qui s'exerce « au centre » du pouvoir. « Interpeller le roi » est le droit réservé au prophète dans l'Ancien Testament. Il appartient à l'envoyé de Dieu de citer les puissants devant la Justice du Tout-Puissant [18].

Le prophète chrétien va plus loin que celui de l'Ancien Testament dans l'engagement politique : il coopère avec les hommes au pouvoir, même s'il les fustige comme un saint Bernard ou les provoque comme une Jeanne d'Arc [19]. Le terrible accusateur des « Espagnols » est reconnu comme tel par la Couronne ; il collabore à la réforme « des Indes » avec ses fonctionnaires, à tous les niveaux de la réalité politique. Prophète en chrétienté, Las Casas, pour la défense des indiens, est extraordinairement présent à son temps.

Prophète du Présent

Cette présence du prophète chrétien à son temps découle d'abord du caractère concret de la lumière prophétique. Par la force de cette lumière d'éternité le regard du prophète et son action sont « immergés dans les lumières et les obscurités du temps » [20]. De par sa nature la révélation prophétique porte sur l'existant : elle voit Dieu dans le présent des êtres et des choses, Dieu présent et leur donnant sens. Le prophète est l'interprète du « sens profond du présent » [21].

L'objet de la prophétie est un fragment de l'histoire du salut. Qu'il soit futur ou actuel, ce fragment est vu dans la lumière de

---

18. M. BATAILLON, *Etudes sur Bartolomé de las Casas,* Paris, Institut d'Etudes Hispaniques, 1965, p. XXVIII ; de même dans *Revista de Occidente,* 1974, 279-291, spéc. 280 : « Le terrain préféré de l'action de Las Casas pour les indiens est, du début à la fin, la Cour. »

19. Et non moins dans une prophétie de réforme de l'Eglise. Ainsi sainte Catherine de Sienne admonestant durement les évêques et le pape lui-même.

20. M.-D. CHENU, *Prophètes et théologiens dans l'Eglise, Parole de Dieu,* dans *Masses ouvrières,* n° 200 (oct. 1963) 67. Toutefois cette présence du prophète à son temps est attribuée au caractère concret de l'« engagement » qui le fait participer au mouvement de l'histoire et lui en donne l'intelligence. « Il en résulte que le regard et l'action du prophète, de notre Barthélemy, sont concrets, immergés dans la lumière et les obscurités de son temps. C'est le bénéfice inappréciable de l'engagement, comme on dit aujourd'hui, qu'une déduction abstraite à partir des principes ne peut aucunement procurer. » — Voir les notes suivantes.

21. E. DUSSEL, *Fray Bartolomé de la Casas profeta crítico del imperialismo europeo,* dans *Contacto* (Mexico). « Plutôt que l'annonce du futur, sa prophétie est l'interprétation du sens profond du présent » : *op. cit.,* p. 67.

Dieu, dans Son actualité : il est vu comme présent, mais il est contingent et, comme tel, engagé dans le déroulement de l'histoire, chargé du passé et du futur que contemple le gouvernement divin du monde. Ce « sens profond du présent » est donc aussi sens divin de l'histoire : présence à l'histoire humaine d'une autre histoire toute secrète qui construit dans ce monde un autre monde, celui du Corps Mystique du Christ.

La prophétie chrétienne contemple une histoire en acte de récapitulation par le Christ. Tous les événements sont finalisés par l'incorporation des appelés au Corps Mystique. Cette incorporation ne sera achevée qu'à la fin des temps. Cependant, alors qu'elle n'était qu'en puissance à travers l'ancien temps, elle est en acte dans le temps du Christ : elle se fait, elle est au présent. La finalité de l'histoire qui, avant Jésus-Christ, est au futur sera au présent à partir de Lui. D'où la nouveauté de chaque moment de l'histoire pour le prophète chrétien. L'instant est sauvé du passé comme du futur par son sens éternel. Et ce sens n'est pas à chercher au fond de l'avenir : il est présent.

Telle est l'essentielle nouveauté de la prophétie chrétienne : la fin de l'histoire est présente : il n'y a pas à la chercher dans une perspective eschatologique : elle est en action dans le présent. A chaque instant le Christ récapitule l'histoire en engendrant la croissance de Son Corps Mystique. La révélation prophétique éclaire un de ces instants créateurs : sa nouveauté essentielle vient de cette lumière qui révèle « la nouvelle création ». Or, quand l'objet de la prophétie est l'acte même de cette nouvelle création, il relativise en Sa présence tout le futur de l'histoire comme tout le passé : tout le Corps Mystique est en puissance dans un seul moment de l'acte rédempteur. Ainsi dans la vision paulinienne du Corps Mystique.

En régime d'Incarnation rédemptrice toute prophétie se rattache à la vision du Corps Mystique : elle est un aspect, un moment de la genèse du Christ total. La situation particulière qui détermine la mission du prophète est éclairée par cette lumière, dans la chrétienté de saint Bernard ou de Jeanne d'Arc ou de sainte Catherine. Ainsi encore dans le monde nouveau qui apparaît à Las Casas avec les douleurs d'un enfantement qui est celui du Corps Mystique dans le nouvel âge de la terre.

La nouveauté de la situation historique n'est pas étrangère à la prophétie. Mais c'est par la lumière du Christ présent que la situation est jugée, non par « le mouvement de l'histoire ». C'est la présence du Christ en elle qui fait sa profonde nouveauté : du Christ dans les êtres humains. Et cette relation divine entre Dieu et les hommes transcende l'histoire. C'est verticalement qu'apparaît

la nouveauté du moment historique au regard du prophète : dans le Christ présent [22].

Si la lumière prophétique ici s'étend à l'avenir, c'est indirectement, et parce que le Christ présent récapitule toute l'histoire du salut dans chaque moment de Son acte rédempteur, tout le passé et tout l'avenir. Parce qu'il a la vision de l'aujourd'hui du salut, le prophète chrétien a le sens du futur ; et non le contraire [23]. D'ailleurs ordinairement l'avenir reste caché au prophète ; et s'il lui est révélé, c'est sur un « fond d'or » qui masque la profondeur du temps. Vers l'avenir le prophète avance comme les rameurs, en lui tournant le dos ; ce qu'il voit, c'est ce que Dieu veut, « hic et nunc ». Et il l'annonce, envers et contre tout, « en nom Dieu » [24].

Ainsi est Bartolomé de Las Casas : le voyant du Christ dans les indiens. Sa vision initiale et constante, c'est ce qui est dû aux indiens et doit leur être donné sans délai : l'Evangile du Christ. Qu'il dénonce l'injustice ou revendique la justice, qu'il accuse les hommes ou les institutions, qu'il annonce la réforme ou le châtiment, il parle au présent : il engage une action immédiate, même si elle est à long terme. Sa parole tombe sur la réalité présente ; et son action, même si elle fait la part des difficultés et sait contourner les obstacles, s'élance toujours en avant avec une assurance qui vient d'en haut.

Las Casas en son temps

Barthélemy de Las Casas réalise en lui d'une façon exemplaire le prophète chrétien. Sa figure se dessine dans le cadre de la fonction prophétique de l'Eglise telle que nous la voyons se réaliser

---

22. C'est donc par ce sens profond du présent qu'il a « l'intelligence d'aujourd'hui », plutôt que « parce qu'il a le sens de ce que va être demain », comme dit le P. CHENU, *art. cit.*, 66. L'analyse du P. Chenu, malgré sa richesse, ne dégage pas l'élément vertical de la prophétie. Dans le mouvement de l'histoire le prophète redevient le voyant de l'avenir qu'il était dans l'Ancien Testament. A suivre cette perspective nous perdrions l'essentiel du prophétisme chrétien. Et nous glisserions du côté du *mythe* de Las Casas.

23. Voir M.-D. CHENU, passage cité ci-dessus. Dans ce passage, avec la citation du Cardinal Suhard et aussi avec celle du P. J. Daniélou, l'auteur est visiblement, dès le début de son analyse, tributaire du moment. Le prophétisme de Las Casas y semble saisi à travers la théologie des « signes du temps » ébauchée par Jean XXIII plutôt qu'à la lumière de la fonction prophétique retrouvée par Vatican II. Malgré la richesse de ces vues — ou à cause d'elles — l'analyse du P. Chenu cadre mal avec la réalité en cause.

24. De fait le prophète apparaît dressé contre le courant qui domine le moment historique : courant de démission du Pouvoir (Jeanne d'Arc, Catherine de Sienne) ; courant de la tentation prométhéenne des nouveaux pouvoirs (Las Casas). Ici c'est tout l'âge moderne qui est présent en face du prophète, comme l'a mis en lumière le P. A. BIROU, *La Casas et la politique des droits de l'homme*, Institut d'Etudes Politiques d'Aix-en-Provence, 1974, p. 313 ss.

en son temps, en son milieu, dans la famille spirituelle à laquelle il appartient. Car frère Barthélemy est dominicain. Il ne prendra l'habit de l'Ordre qu'à trente-six ans ; mais dès la célébration de sa première messe au Nouveau Monde, douze ans auparavant, il rencontre les pères fondateurs ; il les suit librement ; et s'il s'écarte d'eux un instant, c'est pour les rejoindre au jour de sa conversion [25].

Las Casas est d'abord simplement prêtre. Il n'a pas renoncé au temporel ; il est très implanté par son père dans le clan des Colomb, qui reste puissant malgré la disgrâce et la mort du « Grand Amiral ». Comme son père il sera seigneur d'indiens. Dans la « répartition » qui suit la conquête de Cuba il reçoit un joli lot de terres et d'indiens en « commende » : il est « encomendero ». Avec cela il est prêtre, et le premier qui ait chanté sa première messe aux Iles, dans ce berceau de l'empire espagnol [26]. Aumônier des conquistadors dans l'expédition cubaine, il s'efforce de préserver la population ; il baptise, enseigne la religion aux enfants [27], prêche aux indiens et aux Espagnols [28]. Cependant, trop occupé du temporel, il ne prend pas soin d'instruire dans la religion les indiens de son « encomienda ». Là est le péché qu'il découvre à la lumière de cette Pentecôte de 1514 qui décida de sa vie : il avait négligé sa première obligation de prêtre et de « doctrinero » [29]. Cette lumière prophétique, qui va changer l'existence du jeune prêtre, lui fait voir avec intensité la vocation des indiens à l'Evangile, leur âme encore sans baptême et sans foi [30].

Le prêtre, le « petit clerc » (le « clerigo ») comme il se désigne, a pris conscience de sa vocation prophétique dans la communauté

25. Le sermon du dominicain Montesinos, première déclaration de guerre à l'injustice de la situation des indiens, fut entendu par lui non sans l'ébranler en profondeur, bien qu'il ait réagi à l'encontre de ce « cri de liberté », en union avec le monde de conquistadores dont il était solidaire. Il resta toujours en relation avec les dominicains et sans doute aussi avec les franciscains. « Il fut toujours dévot » pour les religieux, spécialement pour ceux de saint Dominique : *Historia* . . . , l. III, ch. 81 ; *BAE* 96, p. 361.

26. *Ibid.*, l. II, ch. 54 ; *BAE* 96, p. 136.

27. *Ibid.*, l. III, ch. 29-32 ; *BAE* 96, p. 242-253 (spéc. p. 243).

28. *Ibid.*, l. III, ch. 79-81 ; *BAE* 96, p 356, 358, 361.

29. La fonction de « doctrinero » (et l'obligation de donner la doctrine du Christ aux indiens) faisait corps avec l'« encomienda » : qu'il fût prêtre ou laïc le seigneur d'indiens (l'« encomendero ») était responsable de l'évangélisation. Las Casas s'élèvera contre cette confusion des rôles. En 1514 il reconnaît son péché, qui réside dans un « aveuglement » coupable à l'égard des indiens. Car, dit-il, « alors que dans leur traitement il fut toujours humain, charitable et pieux, étant de nature compatissant et aussi parce qu'il connaissait la loi de Dieu, mais il n'allait guère au-delà de ce qui concernait les corps . . . tout ce qui concernait les âmes étant laissé de côté et en tout point, par lui comme par tous, oublié » : *Historia* . . . , l. III, ch. 32 ; *BAE*, p. 252.

30. *Ibid.*, l. III, ch. 79 ; *BAE* 96, p. 356.

que dirige « le saint frère Pedro de Cordoba » [31] : il part vers le roi, accompagné de Montesinos ; à Séville il reçoit de l'archevêque dominicain Diego de Deza un lettre de recommandation qui l'introduit auprès du vieux Ferdinand, près de mourir. Confirmé dans sa vocation de réformateur par Cisneros, il aura de nouveau besoin de l'appui des dominicains après la mort du « grand cardinal » (1517) : il pénétrera dans l'entourage du jeune Charles Ier dans le sillage des « prédicateurs royaux », ces huit dominicains qui exercent auprès du Roi — avec l'autorité de Salamanque — la fonction prophétique [32].

L'évangélisation, qui est la tâche spécifique de l'Ordre dominicain, demeure le but du réformateur. Les plans de colonisation échafaudés par le « clerigo » pour les chanceliers successifs du roi (1517-1520) sont conçus en vue de l'évangélisation de « la Terre ferme », ce continent à peine effleuré par les expéditions des Espagnols et où les dominicains de Pedro de Cordoba avec les franciscains picards ont posé les têtes de pont d'une pénétration missionnaire. C'est là, dans les parages de Chiribiri et de Cumana, que son entreprise viendra toucher son but et s'effondrer (1521). La mort dans l'âme, le « clerigo » se retire au couvent dominicain de Saint-Domingue : il y prend l'habit de l'Ordre (1522). Là, durant cinq années silencieuses vouées à la prière et à l'étude, se forme en lui l'homme nouveau : frère Barthélemy se livrera à l'évangélisation des indiens à Saint-Domingue, au Nicaragua, au Guatemala, jusqu'au moment où il sera envoyé en Espagne par ses supérieurs (1540). Avec l'élaboration des lois nouvelles (1542), son élévation à l'évêché du Chiapa (1543), son retour définitif en Espagne après le dramatique épisode de son épiscopat (1545-1547), « fray Bartolomé » devenu « don Bartolomé » est tout à sa mission de réformateur des Indes. Au couvent dominicain de Valladolid, proche du Conseil du roi, il accomplit jusqu'à sa mort la tâche toute personnelle qui lui est dévolue en bon religieux de l'Ordre de Saint-Dominique.

Le rôle prophétique de Las Casas s'inscrit dans la charge de la sainte prédication confiée par la papauté à saint Dominique au XIIIe siècle et réalisée de façon éclatante par les frères d'Espagne au XVIe. Dans la province de Castille renouvelée par la Réforme catholique dès l'aube du « siècle d'or », l'apostolat domi-

31. Cette prise de conscience de la vocation prophétique (et politique) apparaît dans le dialogue avec Pedro de Cordoba qui est relaté par l'*Historia* . . . , l. III, ch. 83 : *BAE* 96, p. 366.

32. Ces dominicains sont, comme ceux de Saint-Domingue, fils des couvents réformés de Salamanque et de Valladolid — et sous la conduite du maître en théologie fray Miguel de Salamanca : *ibid.*, l. III, ch. 133-138 ; *BAE* 96, p. 497 ss, 510 ss.

nicain jaillit de « la surabondance de contemplation ». Les couvents de Valladolid et de Salamanque, d'où partirent les premiers missionnaires, étaient les piliers de la « Congrégation de l'Observance » ; les premiers frères envoyés dans les Indes sont des « religieux signalés », tous « volontaires » pour un service qui comportait de terribles épreuves et le beau risque du martyre [33].

Dans la communauté exemplaire dont les premiers prieurs furent le « saint frère Pierre de Cordoba » et « le vénérable frère Domingo de Betanzos », Las Casas prit l'habit et reçut les dons d'une vie contemplative intense et intensément dominicaine dans les années de stricte clôture où se forma en lui le frère prêcheur [34].

De ces années de silence contemplatif sortit un frère prêcheur tout livré à l'évangélisation des indiens. On n'a pas assez remarqué le primat de l'évangélisation dans la vie de frère Barthélemy. Le nouveau dominicain semble oublier sa mission de réformateur quand, après sept ans de prédication aux Iles, il tente de partir au Pérou avec un groupe de frères : son naufrage au Nicaragua ne le détourne pas de son but, évangéliser les indiens. Ce but sera réalisé pleinement par frère Barthélemy avec ses frères au Guatemala, dans cette « terre de la guerre » qui deviendra sous l'empire de l'évangélisation la terre de « la vraie paix ».

Les douze premières années de prédication dominicaine de frère Barthélemy réalisent ce qui est le but de toute sa vie depuis la Pentecôte de 1514 : l'évangélisation des indiens. Entre 1527 et 1539 le nouveau dominicain est tout à sa tâche de frère prêcheur en pays de mission. A cette époque de sa vie appartient le premier grand livre écrit de sa main et qui traite « de l'unique manière d'appeler tous les peuples à la vraie religion ». C'est le bréviaire de l'évangélisation pure [35].

L'idée maîtresse du *De unico modo* est un principe fondamental de méthode : la prédication du missionnaire doit se modeler sur celle du Christ, Qui a donné Son enseignement avec la seule autorité de Sa Parole, écartant tout prestige extérieur, toute contrainte, pour n'exercer d'autre attrait que celui de la Vérité même. Or cet attrait s'exerce sur une intelligence qui doit cheminer peu

33. *Ibid.*, l. II, ch. 54 ; *BAE* 96, p. 133-135.

34. La discipline monastique était d'une austérité exceptionnelle en ce moment de la fondation, comme on le voit dans la chronique de la Province mexicaine : Davila Padilla, *Historia de la fundación*, l. I, ch. VII. C'est ainsi que la lettre du Cardinal Adrien, premier dignitaire de la couronne (et bientôt pape) fut interceptée et ignorée de son destinataire jusqu'à sa sortie de noviciat — comme celle des conseillers flamands et picards du jeune roi. Voir Las Casas, *Historia* . . . , l. III, ch. 160 ; *BAE* 96, p. 567.

35. *De unico modo vocationis gentium ad veram religionem*, édit. L. Hanke et Hillares Carlo, Mexico, 1942. Cette édition repose malheureusement sur un texte incomplet ; on a perdu une partie importante du manuscrit original

à peu et doit être conduite selon « le mode doux, uni, délicat et suave » qui est celui du gouvernement divin [36]. Dans cet art évangélique de persuader il y a un sens très thomiste de la rationalité de la nature humaine : une pédagogie attentive à la psychologie des êtres humains, à leurs conditions d'existence, à leur culture. La grâce ne détruit pas la nature, mais s'adapte à elle pour la transformer peu à peu, le concours divin épousant les efforts, les lenteurs de l'activité humaine. La progressivité est dans la nature de la raison [37].

L'évangélisation est donc tout autre chose qu'une proclamation autoritaire. Et il est insensé de la faire partir d'une sommation d'obéir à un monarque étranger au nom d'un Dieu inconnu, comme faisait la procédure du « requerimiento ». Absolument rejeté par les dominicains, ce procédé officiel de la Conquête sera définitivement supprimé par les « lois nouvelles ». L'évangélisation requiert du pouvoir qu'il s'efface et qu'il garantisse l'effacement de tout autre pouvoir que celui du témoignage de la Vérité par la bouche des missionnaires. Cette requête de l'évangélisation fut pleinement réalisée en cette zone missionnaire qui fut octroyée à Las Casas et à ses frères par le gouverneur du Guatemala, la future « Vera Paz ».

L'acte du 2 mai 1537 manifeste le lien étroit qui unit évangélisation et réforme dans l'action de Las Casas. Cet acte fondateur est avant tout un pacte d'évangélisation ; mais, acte politique, il définit les moyens de sa fin : d'abord les droits de la prédication assurée par les dominicains qui en ont la charge sur le territoire de « la terre de la guerre », devenu leur zone réservée, à l'exclusion de tout autre Espagnol ; simultanément l'évangélisation requiert la sauvegarde du droit des indiens, de leurs personnes, de leurs biens, de leurs pouvoirs ; et l'acte de 1537 écarte l'« encomienda » comme toute structure féodale de domination, en posant le principe de l'inféodation directe des indiens à la Couronne [38]. Toute une nouvelle politique d'intégration était en germe dans ce principe de droit constitutionnel : elle va se développer d'abord en réalisant sur le terrain les normes contenues dans l'acte de 1537, ensuite, en

36. *De unico modo* . . . , ch. V, sections 1 et 2.

37. *Ibid.*, ch. V, sections 4 et 5. « Selon saint Thomas les vérités de la foi et de la religion doivent être exposées et expliquées de façon tranquille et douce, selon un rythme paisible et suave, insinuant et attrayant, avec des intervalles de temps permettant de réfléchir aux affirmations qui sont proposées et de conclure si l'on doit les accepter et y donner son consentement » : *ibid.*, ch. V, s. 4, p. 38.

38. Inféodation directe, donc, sans aucun assujettissement intermédiaire : toute structure intermédiaire de domination, telle que l'« encomienda », est écartée par ce rattachement direct au roi. Voir le texte de l'acte dans André Saint-Lu, *La Vera Paz. Esprit évangélique et civilisation*, Paris, Institut d'Etudes Hispaniques, 1968, p. 16-20.

étendant ces normes à tout l'empire espagnol d'Amérique à travers la nouvelle législation de 1542. C'est en pleine évangélisation que Las Casas a retrouvé sa tâche de Réformateur.

L'acte du 2 mai 1537 n'avait pas d'autre portée juridique que le territoire du Tezulutlan, cette portion du Guatemala encore païenne et hostile (« la tierra de la guerra »). Mais il contient en germe toutes les « lois nouvelles » et leur application, toute la nouvelle « politique indienne ». Or son objectif sur ce territoire n'était autre que l'évangélisation : il mérite bien d'être appelé le pacte de l'évangélisation pure. Ce but évangélique est celui que va poursuivre le prophète du Christ, ce nouveau Las Casas qui reprend le chemin de l'Espagne en 1540.

Le combat du prophète et son épiscopat (1540-1550)

Dans ce retour à son action politique le dominicain est « dans la sainte obéissance » : il est l'envoyé de son Ordre ; de plus, il a mandat des évêques et des autorités de la Nouvelle Espagne : il est le délégué de l'Eglise missionnaire [39]. Il est habilité à agir et à parler en envoyé de Jésus-Christ.

Le prophète est un messager de Dieu. Il a reçu de Dieu Lui-Même, comme les anciens prophètes, une inspiration qui est à la fois révélation pour son esprit et impulsion pour sa volonté : il a été choisi par Dieu comme instrument de Son action : il est Son élu ; il est Son envoyé [40]. Mais dans l'ère chrétienne la fonction prophétique est exercée normalement par toute l'Eglise et non sans mandat hiérarchique. Même si ce mandat n'est pas le principe du charisme, il peut singulièrement le confirmer, le conforter sur la base de l'Institution.

Depuis 1514, Las Casas a bien conscience de sa mission toute spéciale. Mais il n'en a pris toute sa mesure qu'après l'échec de Cumana : en retrouvant au sein de la vie dominicaine la fonction prophétique. Et sa vocation personnelle est réapparue dans toute sa force avec la lettre de 1531 au Conseil des Indes. Au début de 1540 c'est en prophète de la réforme qu'il part pour l'Espagne. Le 15 décembre il écrit à l'empereur absent pour lui demander un ordre de demeurer en attendant son retour (cet ordre est destiné à ses supérieurs). Il a donc le souci d'observer l'obéissance religieuse tout en accomplissant une mission qui ne se borne pas aux limites de

39. Il a reçu avec l'ordre de ses supérieurs des lettres de créance des évêques et aussi des gouverneurs royaux à l'adresse de l'empereur. Texte des lettres des évêques (Maroquin et Zumarraga) et des gouverneurs (Maldonado et Alvarado) dans André SAINT-LU, *op. cit.*, p. 108-111.

40. Et il en a conscience. Voir *supra*, p. 549, note 31.

son mandat, mais « touche à l'universalité de ce nouveau monde » [41]. C'est en témoin du Christ outragé qu'il dénonce les atrocités des injustes guerres faites aux indiens. De son couvent de San Pablo à Valladolid il alerte les députés des Cortès qui s'y trouvent réunies et qui émettent une motion demandant à l'empereur qu'il soit porté remède « aux cruautés qui se commettent dans les Indes ». Dès le retour du roi-empereur, fray Bartolomé est reçu par lui ; en séance du Conseil il donne lecture de son terrible réquisitoire contre les Espagnols, la célèbre *Brevísima relación de la destrucción de las Indias*. Sa peinture des horreurs de la guerre est d'une violente crudité : elle fait frémir les royaux auditeurs. Dans le même moment fray Bartolomé déposait deux grands mémoires, *Memoriales de agravios, Memoriales de remedios,* qui dénonçaient les injustices et préconisaient les moyens d'y remédier [42]. Et le Roi ordonna la convocation de la junte de théologiens et de juristes qui allaient élaborer les « lois nouvelles » (mai 1542) [43].

Le double événement de la visite (suivie de la purge) du Conseil des Indes et de la convocation de la junte à Valladolid en ce printemps de 1542 relève bien de l'action très efficace de Las Casas [44]. Sa puissance de persuasion, soulignée aussi bien par ses ennemis que par ses amis, est décuplée par la fonction prophétique de l'Eglise missionnaire, que partagent avec lui les religieux de tout habit et spécialement ceux de son Ordre. Les maîtres de Salamanque sont présents dans cette élaboration législative, où l'on retrouve ses idées maîtresses exposées dans ses requêtes au roi (ses *Memoriales*). Les normes clairement formulées dans le pacte de 1537 se retrouvent d'abord dans ces documents, puis dans le texte des « lois nouvelles » : et d'abord celle de l'évangélisation des indiens, « fin principale », principe premier et dernier de toute la législation des Indes comme de toute la politique indienne [45]. La conquête était rejetée en vertu de ce principe. Les institutions issues de la guerre injuste (esclavage, « encomienda ») étaient exclues en vertu de l'incorporation directe des indiens à la Couronne.

41. Lettre à l'empereur, Madrid, 15 décembre 1540 ; *BAE* 110, p. 68 s. Voir à ce sujet M. BATAILLON, *Etudes . . .*, p. 168.

42. Pour la *Brevísima relación . . .*, voir *BAE* 110, p. 134 ; pour les *Memoriales de Remedios, ibid.*, p. 69-121.

43. Sur l'ensemble des événements de cette période lascasienne voir la synthèse détaillée et documentée de Manuel GIMÉNEZ-FERNÁNDEZ, *Influencia del criticismo lascasiano en la política de Carlos V,* dans *A.A.F.V.*, 1960-1961, 67-92.

44. De son couvent il était bien placé pour harceler de sa parole et de ses écrits les membres du Conseil comme ceux des Cortès ; cf. GIMÉNEZ-FERNÁNDEZ, *loc. cit.*, et J. PÉREZ DE TUDELA, dans *BAE* 95, p. 141 et note 372.

45. Voir l'analyse synoptique des textes des lois nouvelles en concordance avec les textes antérieurs de Las Casas : I. PÉREZ FERNÁNDEZ, *Fray Bartolomé de Las Casas en torno a las « leyes nuevas de Indias »*, dans *Ciencia Tomista* 102 (1975) 379-457.

Les « lois nouvelles » supprimaient le régime de l'« encomienda » et tendaient à le remplacer par un libre développement des « peuples indiens » (des « royaumes indiens ») sous la sauvegarde de leur rattachement direct à la Couronne [46]. Elles condamnaient la réduction des indiens en esclavage et les injustes guerres dont elle résultait. Elles ordonnaient une pénétration pacifique dominée par les nécessités de l'évangélisation, réglée de haut par la justice royale et de près par les missionnaires. De fait ces règles seront souvent enfreintes, mais non sans susciter des recours efficaces en justice et de nouvelles précisions législatives [47].

Bien que les idées en fussent déjà présentes çà et là dans maintes ordonnances royales antérieures, ces lois constituaient un fait nouveau par leur formulation radicale, systématique et assortie d'une volonté d'exécution que garantissait une réforme judiciaire et administrative : elles faisaient révolution et provoquèrent dans le monde colonial un tollé. La tempête gronda contre Las Casas, premier responsable d'une opération suicidaire de la chrétienté nouvelle. Par ses ennemis comme par ses amis le prophète de la réforme a été désigné comme l'inspirateur principal des « lois nouvelles ». Et il l'était [48]. Charles Quint reconnaissait ses loyaux services en lui proposant peu après la promulgation des dites lois le siège épiscopal récemment érigé dans la capitale de l'empire inca, la Cité du Soleil, Cusco.

Le refus du siège prestigieux de Cusco, l'acceptation de celui plus modeste du Chiapa ne doivent pas être attribués à un mouvement de fausse humilité, mais de vraie prudence prophétique [49]. Dans son évêché du sud mexicain Las Casas pouvait englober le

---

46. L'application des lois dut être suspendue pour les « encomiendas » alors existantes par le décret de Malines (octobre 1545). Cependant, par l'innovation législative était mise en route une politique nouvelle d'intégration, et déclenchée une évolution des structures. L'« encomienda » ne pouvait être supprimée, mais elle fut transformée et finit par disparaître. Cf. Silvio ZAVALA, *La Encomienda*, Mexico, 1974, p. 89-139, 140, 244-254.

47. Ces recours en justice se présentèrent en particulier sous la forme de plaintes adressées au Conseil des Indes par l'entremise de Las Casas. La législation de 1542 n'aura toute sa précision qu'après les nombreuses additions législatives qui seront rassemblées avec elle dans le « Code » de Juan de Ovanda (1573).

48. Voir GIMÉNEZ-FERNÁNDEZ, *loc. cit.* (cf. note 43), p. 90 et 91, et les trois notes bibliographiques 62-64, p. 91. Voir en outre Lewis HANKE, *La lucha por la justicia en la conquista español de América*, p. 147 ; J. PÉREZ DE TUDELA, dans *BAE* 95, p. 144 ss ; MANZANO, *La Incorporación de las Indias a la Corona*, p. 103 ss.

49. Même pleinement intégrée par la charité apostolique la prudence est une vertu naturelle : chez Las Casas elle intègre, avec le charisme prophétique, tous les dons naturels et l'expérience humaine de l'apôtre, voire un réalisme au ras du sol ; et ce réalisme n'est pas contraire à l'Evangile, même si une « noble ambition » s'y mêle et si don Bartolomé n'est pas encore un saint. Cf. M. BATAILLON, *Études*, p. 167.

territoire missionnaire de la Vera Paz et protéger le développement d'une mission qui était l'expérience-pilote pour la totalité du Nouveau Monde. De plus (et peut-être surtout) il demeurait en liaison moins difficile et moins longue avec ses frères d'Espagne et avec la Cour. C'est à la tête que le prophète frappe. C'est à la Couronne que fray Bartolomé devenu don Bartolomé devra demander raison du sang des indiens, de la liberté des indiens et de leurs droits.

En devenant évêque du Chiapa Las Casas demeurait le défenseur intransigeant de tous les indiens et l'accusateur implacable des Espagnols. Les deux années de sa présence éphémère en son diocèse furent deux années de combat [50]. Evêque, il pouvait, il devait mettre son autorité avec toutes ses armes spirituelles au service de la justice divine — non sans la tempérer de tous les compromis nécessaires et de cette part de tolérance du mal qui est toujours présente au bien commun terrestre, même spirituel. Ces compromis et cette tolérance sont inadmissibles pour le prophète de la Loi divine. Et don Bartolomé continue d'urger l'exécution des lois nouvelles lors même qu'elle est suspendue par l'ordre royal. C'est au nom du « droit naturel et divin » qu'il requiert l'exécution des lois. Nul ordre humain ne peut l'arrêter. Et il se sépare de ses frères qui ont rejoint les autres religieux et les évêques dans une formule de compromis [51].

Seul dans son intransigeance, l'évêque dominicain demeure cependant écouté de ses frères et de ses pairs. Au concile de Mexico il a fait adopter ses principes en matière de réparation des torts causés aux indiens. Il part pour l'Espagne en emportant le double du « Confesionario » qu'il a promulgué dans son diocèse : les confesseurs devront subordonner l'absolution à la restitution des biens et de la liberté auxquels les indiens ont droit.

Devenu évêque, le prophète du droit des indiens met ses nouveaux pouvoirs au service de sa mission de miséricorde. Quand l'Etat fait défaut, l'Eglise doit défendre les victimes de l'oppression avec ses propres armes. De plus n'a-t-elle pas un droit de juridiction tout spécial pour les pauvres ? Les personnes « misérables », celles qui ne peuvent ou ne savent se défendre devant la justice ordinaire,

---

50. Ces deux années sont du plus vif intérêt pour une biographie du prophète-évêque. On y voit jouer successivement et simultanément les deux charismes de l'épiscopat et de la prophétie à travers les remous d'une insurrection permanente, que l'évêque affronte avec autant de prudence que de courage. Voir M. MAHN-LOT, *Barthélemy de Las Casas (un saint ou un politicien ?)*, dans *Mélanges de la Casa Velasquez*, Madrid, 1977, p. 161-176.

51. Le décret de Malines suspend l'exécution des lois nouvelles en ce qui concerne l'« encomienda ». L'empereur faisait face à l'insurrection du monde colonial sous la forme d'une guerre cruelle au Pérou, d'une contestation unanime au Mexique. Un régime d'« encomienda » mitigée était préconisé même par les dominicains. Cf. S. ZAVALA, *La Encomienda*, p. 130 ss.

relèvent, en vertu d'un privilège canonique bien établi, de la juridiction ecclésiastique. Or les indiens sont les personnes « les plus misérables, les plus opprimées, accablées, affligées et désemparées ... qui souffrent le plus d'injustice et ont le plus besoin de secours ». Les causes des indiens relèvent donc normalement des juridictions ecclésiastiques au nouveau monde [52].

Le prophète du droit des indiens est un évêque très conscient de ses droits épiscopaux comme de tous les droits de l'Eglise et des personnes d'Eglise : il revendique le privilège des clercs à l'encontre de la justice royale de la manière la plus absolue [53]. Don Bartolomé est jaloux de l'indépendance de l'Eglise à l'égard de l'Etat, en véritable serviteur du bien commun et loyal sujet du « roi catholique ». Son caractère épiscopal subsistera après sa renonciation au diocèse du Chiapa : sa mission prophétique s'en trouve élevée au degré le plus haut dans l'Eglise ; avec le caractère sacramentel il conservera le rang et les libertés de l'évêque et il en usera pour la liberté de son action. Sans autre licence épiscopale que la sienne il imprimera et publiera à Séville ses opuscules polémiques, ses traités doctrinaux. Don Bartolomé emploie ses prérogatives épiscopales comme ses dons naturels au service de son charisme de justicier et de son combat pour la justice.

La didascalie de don Bartolomé et sa polémique

En devenant dominicain le prophète s'était doublé d'un docteur. Don Bartolomé assume dans son épiscopat la prophétie et la didascalie. Il est devenu maître de sa plume ; son style saura se faire concis, à la mesure d'une pensée qui s'élève aux idées générales et se meut à leur niveau sans perdre son attache au réel, son goût du concret. Il y a loin des *Memoriales* de 1516 aux traités doctrinaux des vingt dernières années. Cependant, des premiers écrits à ceux de la féconde vieillesse, c'est la même soif de justice qui prend corps. Le même combat contre l'injuste guerre et les institutions oppressives qui en découlent se développe à travers un quart de siècle dans les grands ouvrages d'histoire, d'ethnologie, de doctrine juridique et politique comme au fil des plaidoyers passionnés qui prennent la forme de messages aux frères, de « représentations »

52. LAS CASAS, Représentation à la « Audiencia de los Confines », texte publié et présenté par Francesca CANTU, dans *Ibero-Amerikanisches Archiv* (Berlin) 1977, 156. Ce message est signé de Las Casas et des deux évêques du Guatemala et du Nicaragua (Maroquin et Valdiviesa), dont les territoires relevaient comme le sien de cette « Audiencia ».

53. Il revendique ce privilège dans la *Quaestio theologalis*. Voir Raymond MARCUS, *La quaestio theologalis*, dans *Communio* (Séville) 1974, 67-83.

au monarque, de réquisitoires contre les oppresseurs et contre ceux qui les soutiennent auprès du prince [54].

La polémique est inhérente à la prédication des anciens prophètes. Le prophète chrétien lui aussi affronte le péché du monde et sous ses formes les plus solides, les plus raisonnables, les plus doctes. Las Casas rencontre en première ligne dans le camp des conquistadors la fleur de l'intelligentzia « renacentista », le célèbre Sepulveda. Et il retrouve sous la plume de l'illustre lettré la thèse aristotélicienne des « barbares par nature » [55]. Thèse souvent affrontée mais jamais aussi savamment et âprement débattue que dans cette junte de théologiens et de juristes réunie par Charles-Quint à Valladolid pour décider de la poursuite des opérations militaires en Amérique [56]. Sepulveda justifiait la Conquête en soutenant que l'assujettissement de « ces barbares » était la condition préalable de leur évangélisation. Cette conclusion était soutenue par quatre séries d'arguments fondés sur la Bible et sur Aristote, sur la loi naturelle et sur le droit canon : elle s'appuyait sur les crimes des indiens, leurs mœurs contre nature (sacrifices humains, anthropophagie, sodomie, etc.) [57].

L'avocat des indiens répond point par point à l'avocat des conquistadors. Il exclut toute hypothèse de juste guerre contre les indiens, qui ont au contraire le droit et le devoir de se défendre contre une injuste agression. S'ils étaient les barbares que l'on dit, ils devraient être amenés à réaliser leur développement en étant conduits d'abord à la foi et en s'incorporant librement « à l'empire des rois d'Espagne non par la guerre, qui est catastrophique pour les mortels comme pour la Parole de Dieu ». Or ce ne sont

54. Voir les 53 documents, de dimension et d'espèce très différentes, publiés dans *BAE* 110.

55. Thèse primordiale dans la lutte de l'apôtre des indiens. Voir L. HANKE, *La lucha . . .*, p. 32 ss ; *El prejuicio racial,* Mexico, 1974, p. 35 ss. Thèse soutenue trente ans auparavant par le premier évêque de Darien (et du continent) dans le tournoi théologique où Las Casas triompha de l'évêque en défendant la cause des indiens en 1519 (voir LAS CASAS, *Historia . . .*, l. III, ch. 149 ; *BAE* 96, p. 534-536). Contre Sepulveda la lutte est plus laborieuse : non le tournoi d'une journée, mais les interminables plaidoyers durant les mois d'été et les mois d'hiver de ces années 1550-1551, où les deux champions comparaissent devant la junte des maîtres en théologie et en droit canon. Cette junte avait été réunie à Valladolid sur l'ordre de Charles Quint pour juger de la légitimité des expéditions militaires en Amérique.

56. Les expéditions militaires avaient été suspendues par ordonnance royale et restèrent prohibées après les débats de la junte. Cf. Angel LOSADA, *Bartolomé de Las Casas,* Madrid, Tecnos, 1970, p. 245. Pour l'ensemble de la controverse de Valladolid, voir *ibid.,* p. 246-288, et L. HANKE, *El prejuicio racial,* p. 73-106.

57. Cf. *Apologia,* édit. Angel LOSADA, Madrid, Ed. Nacional, 1975. Le texte latin des deux « apologies » (de Sepulveda et de Las Casas) est donné en fac-similé par Angel Losada, avec une importante introduction et une traduction espagnole.

pas des barbares : don Bartolomé en est témoin ; il a vu ; et il atteste. C'est en témoin des faits et en prophète du Christ que l'avocat conclut son long plaidoyer :

> Pour terminer, j'exhorte et j'admoneste par Jésus-Christ mon frère et collègue dans le Christ, Sepulveda, et les autres ennemis des indiens, qu'ils obéissent aux paroles du Seigneur, qu'ils prêtent l'oreille aux traditions des saints Pères et qu'ils respectent et qu'ils craignent Dieu Vengeur de toutes les machinations perverses.
>
> Les indiens sont nos frères pour qui le Christ a donné Sa vie. Pourquoi les persécutons-nous cruellement [58] ?

Que cesse donc cette guerre cruelle, digne de mahométans et injurieuse au Christ ! Que soient envoyés aux indiens des « messagers intègres »

> dont les mœurs soient un miroir de Jésus-Christ et dont les âmes soient le reflet de celles de Pierre et de Paul. Si l'on fait ainsi, je suis convaincu qu'ils embrasseront la doctrine évangélique ; car ils ne sont ni pervers ni barbares, mais d'une sincérité innée, simples, modestes, doux et finalement tels que je ne sais s'il existe une autre nation mieux disposée à recevoir l'Evangile, lequel une fois reçu, il est admirable de voir avec quelle piété, ardeur, foi et charité ils accomplissent les préceptes du Christ et vénèrent les sacrements [59].

Et l'apôtre des indiens renvoie ses auditeurs à « la seconde partie de son *Apologia*, écrite en espagnol, avec de très nombreux arguments, exemples et descriptions véridiques de ce monde... » [60]. Cette « seconde partie » est en réalité un ouvrage volumineux (l'*Apologética Historia*), où les descriptions de choses vues se coordonnent avec l'histoire des civilisations, les observations d'ethnologie, de droit comparé et autres disciplines de la vie sociale, dans une synthèse où les catégories d'Aristote se composent avec la vision biblique de l'histoire, sous la lumière d'une sagesse qui est celle du renouveau thomiste en même temps que de la renaissance des Lettres antiques.

> Toutes les nations du monde sont hommes ; et de tous les hommes et de chacun d'eux est une — sans plus — la définition... Tous les hommes quant à leur création et à leur nature sont semblables ; et aucun ne naît enseigné ; et ainsi nous avons tous nécessité dès le principe d'exister par d'autres qui naquirent eux-mêmes en besoin d'être guidés et aidés [61]...

Sous cette vue d'une nature humaine essentiellement (et universellement) sociable, éducable et en nécessité de développement, s'ouvre le vaste champ d'observation où apparaissent les civilisations de l'ancien monde en parallèle à celles du nouveau : égyptiens et phéniciens, grecs et celtiques, romains et germains face aux aztèques et aux mayas et aux incas, sans oublier ces peuplades des

---

58. *Apologia*, édit. Angel LOSADA, p. 393.
59. *Ibid.*
60. Cette seconde partie constitue l'*Apologética Historia*, éditée dans les deux grands volumes *BAE* 97 et 98.
61. *Apologética Historia*, l. III, ch. 48 ; *BAE* 98, p. 165-168.

Iles (caraïbes ou arawaks) dont Las Casas a l'expérience. A travers l'histoire, traditions et cultures apparaissent inégales, mais toutes également capables de progresser selon leur nature. C'est la progression qui intéresse le prophète de l'évangélisation et que donne à espérer ce fait universel d'une nature humaine essentiellement cultivable et offerte à la grâce. Une « anthropologie de l'espérance » se dessine dans les grandes pages du Prologue de l'*Histoire des Indes* [62].

> Il ne peut y avoir une nation au monde, pour barbare et inhumaine qu'elle soit..., si elle est enseignée, si la doctrine lui est inculquée de la manière que requiert la condition naturelle des hommes, — et surtout si lui est enseignée la doctrine de la foi —, qui ne produise des fruits abondants d'humanité [63].

Puis, ayant cité longuement Cicéron pour évoquer l'œuvre de la culture à partir de l'état primitif des sociétés humaines, il reprend :

> Ainsi, semble-t-il, bien que les hommes à l'origine fussent tous incultes et comme une terre non labourée, sauvages et comme des bêtes, mais... comme Dieu les a créés raisonnables, s'ils sont rassemblés et persuadés par raison et amitié et par de bons procédés (ce qui est la manière propre à mouvoir et à attirer à l'exercice de la vertu les créatures rationnelles), il n'est pas de nation — et il ne peut y en avoir — qui, pour barbare qu'elle soit, et sauvage et de mœurs dépravées, qui ne puisse être amenée et conduite à la perfection de la vertu civique et à la perfection humaine d'hommes raisonnables dans la vie familiale et dans la vie politique ; et tout spécialement (amenés et conduits) à la foi catholique et à la religion chrétienne [64].

Dans sa défense du droit des indiens, le prophète s'est élevé aux vérités les plus hautes et les plus universelles : à cette exigence de développement selon la raison que l'Evangile porte à un épanouissement qui ne cesse pas d'être laborieux et à long terme pour se faire plus sûr et plus riche en fruits d'humanité. Un développement des peuples accompagne l'évangélisation pour toutes les nations comme pour le petit territoire de la Vera Paz. Le prophète ne cesse de témoigner pour l'évangélisation des indiens. Vers la fin de sa vie, en écrivant les dernières pages de son *Historia*, comme en rassemblant les in-folio de son *Apologia*, don Bartolomé demeure rivé à l'idée maîtresse du *De Unico modo* . . . : l'évangélisation. Il y revient toujours :

> Il n'y a pas, il n'y eut jamais race ni lignage, ni peuple ni culture, parmi toutes les nations créées (selon ce que l'on recueille de la Sainte Ecriture elle-même et dans saint Denys, 9e chapitre des Hiérarchies Célestes, et de saint Augustin dans l'Epître 99 à Evodius), dont ne se

62. Voir le chapitre intitulé « La *Apologética Historia* : una antropologia de la esperanza », dans l'Etude préliminaire de J. PÉREZ DE TUDELA, *BAE* 95, p. CXVII ss.

63. *Historia* . . . , Prologo ; *BAE* 95, p. 10.

64. *Ibid.*, p. 12.

doive recueillir et composer, surtout depuis l'Incarnation et la Passion du Rédempteur, cette grande multitude que nul ne peut dénombrer, dont saint Jean eut la vision au chapitre 7 de l'Apocalypse, qui est le nombre des prédestinés, que saint Paul appelle de cet autre nom, le Corps Mystique de Jésus-Christ [65]...

Dans le Corps Mystique le prophète contemple ces peuples indiens que « la divine Providence devait disposer dans leur nature, les faisant capables de doctrine et de grâce — et gratuitement disposant pour eux le temps de leur vocation et conversion, comme Il le fit, croyons-nous, comme Il le fera pour toutes les autres qui sont éloignées de Sa sainte Eglise, tant que durera le cours des temps de Son premier Avènement » [66].

Le souffle du prophète nous entraîne dans d'interminables périodes, à travers le flot des références à l'Ecriture et aux Pères, vers le même but qui traverse dans la vision providentielle de l'histoire tout le cours du temps, le salut des âmes par l'annonce de l'Evangile. Cette fin de l'histoire devient la fin des actes humains librement, vertueusement, à travers les civilisations qui préparent les peuples à recevoir la Bonne Nouvelle et avec Elle à réaliser de nouveaux développements humains. Que cette fin de l'histoire devienne la fin de la politique, c'est le devoir à remplir par chaque nation chrétienne consciemment et pour sa part, dans sa vie politique. Quant aux nations païennes, elles ne peuvent entrer dans cette coopération consciente à la Politique de Dieu que librement par la voie de l'évangélisation.

C'est cette voie qu'a ouverte le Saint-Siège à l'Espagne missionnaire [67].

F 13100 Aix-en-Provence Ph.-I. ANDRÉ-VINCENT, O.P.
19, boulevard Saint-Louis

65. *Ibid.*, p. 11 a. (Les pages du Prologo ont été écrites entre 1552 et 1564, entre la 68e et la 80e année de Las Casas.)

66. *Ibid.*

67. Par les bulles de 1493 qui ont fixé la ligne de partage du monde à découvrir entre Portugais et Espagnols ; cf. *ibid.*, p. 14 a et b.